



Le Saint-Siège

***DISCOURS DU PAPE JEAN PAUL II
AU NOUVEL AMBASSADEUR DE VANUATU
PRÈS LE SAINT-SIÈGE À L'OCCASION
DE LA PRÉSENTATION DES LETTRES DE CRÉANCE****

*Jeudi 15 mai 2003 Monsieur l'Ambassadeur,*1. C'est avec plaisir que je souhaite une cordiale bienvenue à Votre Excellence, à l'occasion de la présentation des Lettres qui L'accréditent comme premier Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Vanuatu près le Saint-Siège. Les paroles que vous venez de m'adresser, et dont je vous remercie vivement, témoignent de l'intérêt porté par les autorités de votre pays au développement de relations d'estime et de respect entre la République de Vanuatu et le Siège apostolique. Par votre intermédiaire, il m'est agréable de présenter à Son Excellence Monsieur John Bennett Bani, Président de la République, les vœux que je forme pour sa personne et pour l'accomplissement de sa haute charge au service de la nation. Je remercie également Son Excellence Monsieur Edward N. Natapei, Premier Ministre, pour les souhaits déférents dont il m'a honoré. Je salue enfin avec affection tout le peuple de Vanuatu.2. Vous avez rappelé, Monsieur l'Ambassadeur, le riche héritage historique de l'archipel de Vanuatu et sa position particulière en Océanie, éléments qui ont modelé la nation pour en faire aujourd'hui une société multiculturelle où des hommes, dans la grande diversité de leurs origines nationales, de leurs langues, de leurs expressions religieuses et des valeurs qui les animent, ont à cœur d'édifier une société fraternelle. Puissent les responsables de votre jeune République s'attacher à ce que cette belle diversité soit toujours plus au service de l'unité nationale et qu'elle s'exprime dans la vie politique et sociale, afin que tous les citoyens puissent exercer leurs droits légitimes et participer aux décisions politiques qui orientent la vie commune ! Le chemin d'un «vivre ensemble» vraiment fécond s'enracine dans le souci patiemment partagé de bâtir une nation où les particularités de chacun servent au bien commun, où la volonté sincère de construire un monde uni s'exprime de manière visible dans les choix et les orientations de la société, et où la volonté de travailler sans relâche à la justice et à l'équité prenne en compte les aspirations de tous les habitants du pays, en priorité des plus démunis. Cela ne peut se réaliser sans un réel effort qui vise au juste respect des personnes et des biens, à l'équitable répartition des richesses et des responsabilités, ainsi qu'au souci permanent de préserver l'environnement et les ressources naturelles. Je ne doute pas que les efforts déjà entrepris par le peuple de Vanuatu et par ses dirigeants porteront des fruits, en vue de permettre un développement intégral de tous les citoyens et le renforcement de la solidarité entre tous. Ainsi, la République de Vanuatu pourra également participer à la construction et à la consolidation de la concorde dans la région.3. J'ai apprécié, Monsieur l'Ambassadeur, l'ouverture de votre pays aux questions touchant à la vie du monde, et son désir de participer activement à l'action de la Communauté internationale. Cette volonté témoigne d'une maturité politique et humaine, qui perçoit de manière aiguë la vocation d'une nation à devenir partenaire d'une nouvelle stabilité internationale. Au moment où des conflits meurtriers continuent

d'engendrer la violence et de fragiliser les équilibres mondiaux, il revient à toutes les nations sans exception de relever le défi de la paix, et de ne négliger aucun effort pour que cette paix soit effective et durable dans le monde. De cet effort, nul ne doit être exclu. Il est en effet essentiel que toutes les nations, quel que soit leur poids sur l'échiquier mondial, soient reconnues comme des acteurs de la croissance et du bonheur de tous, dans le combat permanent mené contre les fléaux qui menacent la survie de l'humanité, la sérénité des personnes et la sécurité des sociétés (cf. *Discours au Corps diplomatique 2003*). J'invite donc la Communauté internationale à encourager et à mettre en valeur les efforts réalisés par les petites nations pour participer à l'édification de la paix, si essentielle à la croissance humaine et spirituelle du monde. Je souhaite aussi que le développement des relations culturelles et commerciales, que la République de Vanuatu entretient déjà avec d'autres nations ou avec des Organismes internationaux, favorise en retour dans votre pays le progrès économique et la justice sociale, conditions essentielles pour servir le bien-être matériel et spirituel de sa population.⁴ Dans un esprit de dialogue et de collaboration fraternelle, à la place qui lui revient et selon sa vocation propre l'Église catholique dans votre pays, à travers l'engagement de ses membres, entend participer activement à ce développement intégral des personnes. En se mettant au service de tous dans de nombreux domaines, comme la santé, l'action sociale et caritative, et en particulier l'éducation, elle entend favoriser le progrès de la justice et de la convivialité. Soucieuse du respect de la liberté et des convictions de chacun, elle souhaite poursuivre un dialogue serein et respectueux avec toutes les communautés humaines et religieuses qui sont présentes dans l'archipel, et accomplir ainsi la mission qu'elle a reçue du Christ. Refusant toutes les divisions et les oppositions qui mettent en péril la poursuite du bien commun, elle se sait appelée à travailler avec ardeur à l'établissement d'une véritable «civilisation de l'amour».⁵ Par votre intermédiaire, Monsieur l'Ambassadeur, vous me permettrez de saluer la communauté catholique présente dans votre pays, et en particulier son Pasteur, Monseigneur Michel Visi, évêque de Port-Vila. Puissent pasteurs et fidèles suivre le chemin du Christ, proclamer sa vérité et vivre de sa vie, pour que les peuples du Pacifique, qui luttent pour leur unité et leur identité, soient toujours plus habités par un grand souci de paix, de justice et de respect de la création (cf. Exhortation apostolique *Ecclesia in Oceania*, n. 8)⁶. Au moment où vous inaugurez votre mission auprès du Siège apostolique, je vous offre mes vœux les meilleurs pour son heureux accomplissement. Soyez assuré qu'auprès de mes collaborateurs vous trouverez toujours l'accueil attentif et compréhensif dont vous pourrez avoir besoin. Sur votre Excellence, sur sa famille, sur tout le peuple de Vanuatu et sur ses dirigeants, j'invoque de grand cœur l'abondance des Bénédictions

divines.

* *Insegnamenti di Giovanni Paolo II*, vol. XXVI, 1, p. 767-770. *L'Osservatore Romano* 16.5.2003 p.10. *L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française* n.24 p.7, 9. © Copyright 2003 - Libreria Editrice Vaticana